



Monsieur Le Ministre,

Nous souhaitons que vous portiez une écoute attentive et bienveillante aux sujets que nous souhaitons aborder avec vous. Ils préoccupent de plus en plus le quotidien de l'ensemble de la filière scientifique de la Police Nationale.

L'année 2019 avait été présentée par le Directeur Général de la Police Nationale comme étant celle de la PTS. Après de très nombreuses réunions de travail, force est de constater que la seule proposition concrète se résume à une mesure catégorielle se limitant à la suppression du corps des Agents Spécialisés de la Police Technique et Scientifique et leur reversement dans le corps des Techniciens.

La Police Scientifique est une vitrine du Ministère de l'Intérieur. Elle est aujourd'hui indispensable dans la manifestation de la vérité. Elle est constamment mise en avant par les médias et les cellules de communication de notre institution.

Pourtant, les Policiers Scientifiques qui œuvrent au quotidien, avec tout le professionnalisme qui les caractérise, ressentent de par leur statut de sédentaire un manque évident de considération et de juste reconnaissance.

Nous vous rappelons que nos diverses missions nous exposent à des situations dangereuses et à des contraintes similaires à celles des personnels actifs (disponibilités, astreintes, interventions à risque sur le terrain à toute heure et en tant que travailleur isolé). L'obligation de nous équiper de gilet pare-balle pour accomplir notre travail en est la parfaite illustration.

L'inadéquation de notre statut est d'autant plus évidente avec la mise en parallèle de plus en plus régulière entre les Identités Judiciaires de la Police Nationale et de la Gendarmerie. Cette dernière ayant fait le choix d'une filière Investigation Criminelle active.

Monsieur Le Ministre, il est nécessaire de reconnaître la réalité des risques et contraintes des missions de la Police Technique et Scientifique par une inévitable réforme du statut des Policiers Scientifiques.

Pensez-vous que le changement de catégorie d'un des trois grades de la PTS sans autre forme d'aménagement constitue une évolution à même de faire face à l'autonomie, la technicité et l'exposition croissante des Policiers Scientifiques? Nous savons que cela est largement insuffisant et que l'ampleur de la réforme à mener est bien plus grande.

Monsieur Le Ministre, vous avez l'occasion de marquer l'histoire de la PTS en mettant en œuvre cette incontournable et indispensable évolution dont elle a besoin pour faire face aux enjeux de demain.

Merci de votre attention.

Arnaud PRAT
Secrétaire Zonal Occitanie